

L'Echo de St. Vincent



Numéro 55

L'Info dans notre village

Juin 2014

Édito

Voici deux mois, vous nous avez accordé votre confiance en élisant un nouveau conseil municipal. Nous vous en remercions.

Fiers et honorés de ces résultats, les élus sont conscients de leurs responsabilités et de l'importance des tâches qu'implique la gestion communale.

Après avoir pris connaissance des projets en cours, chacun s'investit à la délégation qui lui a été confiée.

Nous souhaitons ouvrir les commissions communales à la population, en fonction de la compétence de chacun: commission des travaux, commission communication, commission d'action sociale, car votre avis nous intéresse.

Des dossiers interrompus pendant la période électorale sont remis à l'ordre du jour.

Avec les précautions nécessaires liées à la présence d'amiante, la maison ex. Croidieu dans la rue des Templiers, sera démolie. De ce fait, le dernier candélabre du chantier éclairage public sera posé sur la future placette.

Les travaux en cours sur les bâtiments scolaires apporteront plus d'espace dans les classes. Un nouveau réfectoire accueillera les enfants dans de meilleures conditions. Le bureau du directeur

sera plus accessible. L'entrée de l'appartement à l'étage sera indépendante de l'école ainsi que celle de la salle polyvalente.

Une visite lors d'une porte ouverte vous permettra de prendre connaissance de ce réaménagement.

La difficulté de la mise en place des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine, avec l'enseignement le mercredi matin ont amené certaines familles à nous faire part de leur désaccord sur cette réforme. Conscientes des désagréments qu'entraîneront ce nouvel emploi du temps, les municipalités du RPI se concertent pour répondre à cette obligation, qui s'annonce coûteuse pour la collectivité.

Notre priorité sera la sécurité pendant l'accueil des enfants sur les temps périscolaires, occupés par des activités et/ou par de la garderie.

Riche de l'expérience que j'ai acquise de mes précédents mandats, et soutenue par les conseillers, nous serons tous attentifs à l'exécution et au financement des projets futurs sans modifier, cette année encore, les taux des impôts communaux.

Françoise AGRAIN

Direction de la publication Françoise AGRAIN

Rédaction Françoise AGRAIN; Christophe BELLISSARD;
Véronique ZUCCHINELLI

Réalisation Joseph BRUNEL

Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2014

Projet de démolition de la maison croidieu

La démolition de cette bâtisse située dans le centre du village et acquise par la commune en novembre 2013, permettra d'élargir la voie et de créer un espace de stationnement.

Le Conseil Municipal décide, après consultation de trois entreprises de confier la démolition de cette petite maison à l'entreprise CHEVAL, pour un montant de 11000.00 € H.T. y compris le désamiantage.

Voirie 2013

Route des galons: Le rétrécissement de chaussée matérialisé de façon provisoire au niveau du chemin des Lauries ne semble pas efficace.

Rd 119, entree nord: Le Conseil Général rappelle que l'on ne peut pas prévoir de ralentisseur à moins de 200 mètres du panneau d'agglomération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2014

Réorganisation et extension des batiments scolaires et cantine

Le Conseil Municipal, approuve l'avenant n°1 de 2 786,53 € H.T. pour la réalisation d'une dalle sur la cave existante par l'entreprise DIDIER, titulaire du marché et autorise Madame le Maire à signer l'avenant.

Voirie 2013

Route des galons: La réfection de la voirie se fera après avoir matérialisé l'implantation du ralentisseur et du cheminement piétons.

RD 119 A: Le Département propose de transférer à la commune la maîtrise d'ouvrage pour réaliser, en son nom et pour son compte, les parties de l'opération relevant de sa maîtrise d'ouvrage.

Le coût estimatif prévisionnel de la prestation est de 36 000 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage pour les travaux en traverse sur la RD 119.

Convention de Maîtrise d'œuvre pour travaux sur RD 119 A

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de maîtrise d'œuvre sur les travaux d'aménagement de la RD 119 A entre le Département de la Drôme et la commune.

RPI – Nouveaux rythmes scolaires

La proposition pour les nouveaux horaires à compter de septembre 2014 est validée par l'Education Nationale et le Conseil Général. La classe se terminera le mardi et le vendredi à 15 heures 15 sur ST VINCENT sans changement pour le lundi et le jeudi.

Les horaires des cars restent les mêmes mais complétés par le transport du mercredi matin.

Participation au RPI – enfants en classe maternelle pour l'année civile 2013

L'état financier est fourni par la commune de CHARPEY pour les deux agents pour un montant total de 34 162,22 € pour l'année civile 2013. La participation de la commune est calculée au prorata des enfants de St VINCENT en classe maternelle à CHARPEY.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

dit que la participation pour l'année 2013 est de: 11 571,07 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2014

Compte administratif 2013 – commune -

Dépenses de fonctionnement	264 830,59 €
Recettes de fonctionnement.....	262 088,25 €
Excédent réalisé sur l'année 2013	2 742,34 €
Dépenses d'investissement	158 088,07 €
Recettes d'investissement.....	209 904,98 €
Excédent réalisé sur l'exercice 2013	51 816,91 €

Compte administratif 2013 – multiservice

Dépenses de fonctionnement	14 267,00 €
Recettes de fonctionnement.....	17 652,29 €
Excédent réalisé sur l'année 2013	3 385,29 €
Dépenses d'investissement	12 678,00 €
Recettes d'investissement.....	14 267,00 €
Excédent réalisé sur l'année 2013	1589,00€

Les comptes administratifs 2013 ainsi dressés sont approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal

sous la présidence de Suzette MALESZA, avec affectation des résultats 2013 aux budgets primitifs 2014.

Approbation des comptes de gestion 2013

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : déclare que les comptes de gestion 2013 du budget de la commune et du multiservice, dressés par le Monsieur le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve.

Affectation des résultats 2013 au budget communal 2014

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et du solde d'exécution de la section d'investissement, au budget primitif 2014 comme suit:

- ◆ Section d'investissement:
65 222 € au compte 001«excédent d'investissement reporté»
- ◆ Section de fonctionnement:
348 991 € au compte 002 «excédent de fonctionnement reporté».

Budget primitif 2014 commune (avec reprise des résultats 2013)

Dépenses de fonctionnement.....586 242 €
Recettes de fonctionnement.....586 242 €
Dépenses d'investissement555 800 €
Recettes d'investissement.....555 800 €

Les principaux investissements prévus ou à solder en 2014 sont:

- ◆ L'achèvement des travaux l'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur le village et la rue des anciens combattants et l'éclairage public.
- ◆ Les travaux de réorganisation des locaux scolaires et de la cantine.
- ◆ Les travaux de voirie 2013 (route des Galons avec mise en sécurité).
- ◆ La voirie 2014 (rue des Templiers).
- ◆ L'aménagement de la RD 119 entrée du village .
- ◆ L'acquisition de matériel informatique pour les écoles.
- ◆ Les frais d'étude pour l'élaboration d'une nouvelle carte communale.

Affectation des résultats 2013 au budget multiservice 2014

Le Conseil Municipal décide l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et du solde d'exécution de la section d'investissement au budget primitif 2014 comme suit:

- ◆ Section d'investissement:
1 739 € au compte 001«excédent d'investissement reporté».
- ◆ Section de fonctionnement:
27 767 € au compte 002 «excédent de fonctionnement reporté».

BUDGET PRIMITIF 2014 – MULTISERVICE – H.T. (avec reprise des résultats antérieurs)

Dépenses de fonctionnement 44 921 €
Recettes de fonctionnement..... 44 921 €
Dépenses d'investissement..... 16 006 €
Recettes d'investissement 16 006 €

Les budgets 2014 Commune et Multiservice sont approuvés à l'unanimité.

Attribution des crédits 2014 pour le RPI

A St Vincent, l'école accueille 41 élèves sur les deux classes.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2014:

- ◆ 40 € par élève (effectif au 1^{er} janvier 2014), soit 41 élèves scolarisés à St Vincent.
- ◆ 900 € pour les sorties scolaires pour les deux classes.
- ◆ 100 € pour le goûter de Noël à prendre chez les commerçants de Charpey.
- ◆ 400 feuilles de papier A4 par élève (effectif au 1^{er} janvier 2014) .

- dit qu'il est accordé la somme de 40 € pour les fournitures administratives de direction,

- rappelle qu'un cycle piscine est mis en place depuis 2013 au centre aquatique DIABOLO de Bourg de Péage pour les classes de CP et CE1. Notre participation est estimée pour 12 élèves sur ces deux classes à 500 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2014

Election du maire

Le Conseil Municipal sous la présidence de **Michel AYMES**, doyen de l'assemblée, Vu le code général

des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7, considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue, **Françoise AGRAIN** s'est déclarée candidate au poste de maire, le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

11 bulletins dans l'urne – 1 bulletin blanc.

Madame Françoise AGRAIN ayant obtenu 10 voix, a été proclamée maire.

Désignation du nombre d'adjoints

Le Conseil Municipal décide la création de deux postes d'adjoints.

Election des adjoints :

Monsieur Frédéric PELLEGRIN ayant obtenu 11 voix, a été proclamé 1^{er} adjoint.

Monsieur Michel AYMES ayant obtenu 11 voix, a été proclamé 2^{ème} adjoint.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2014

Vote des taux 2014 des taxes communales :

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux votés en 2013 et de les reconduire ainsi, pour 2014 :

- ◆ Taxe d'habitation.....9,53 %
- ◆ Taxe foncier bâti10,88 %
- ◆ Taxe foncier non bâti70,00 %

Convention pour rédaction d'actes administratifs:

Le Conseil Municipal approuve les termes de la convention entre la commune et Madame Muriel RICHARD, visant à la rédaction d'actes administratifs authentiques, et accepte le devis d'un montant de 2 125,20 €.

Énergie SDED Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme :

Le Conseil Municipal désigne pour participer à l'élection des délégués devant siéger au Comité syndical, Madame Françoise AGRAIN et Monsieur Yves DUMARCHE.

Désignation des membres aux différentes commissions municipales :

- ◆ Yves DUMARCHE pour le suivi des chantiers et de la voirie.
- ◆ Grégory BARD pour le suivi des travaux et la commission jeunesse.

- ◆ Vincent DANSAGE pour l'entretien du matériel le suivi des espaces verts.
- ◆ Véronique ZUCCHINELLI et Sophie RAILLON pour les conseils de classe et les relations avec les écoles.
- ◆ Christophe BELLISSARD pour la commission informatique et communication.
- ◆ Hélène BRESSON pour les Syndicats des Eaux et Rivières.
- ◆ Luc BLOSSAT pour le suivi et l'aide sur les travaux.

Il est rappelé que nous proposons d'inclure dans les commissions des personnes extérieures au Conseil Municipal.

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2014

C.C.A.S. élection des membres délégués du conseil municipal :

Le Conseil Municipal nomme après élections Madame Sophie RAILLON, Monsieur Frédéric PELLEGRIN, Monsieur Michel AYMES, Monsieur Grégory BARD , auxquels s'ajoutent des personnes associées.

Désignation des délégués au syndicat des eaux Charpey St Vincent la Commanderie :

Le Conseil Municipal désigne comme délégués titulaires Françoise AGRAIN et Monsieur Yves DUMARCHE, Monsieur Luc BLOSSAT et Monsieur Roland RAILLON comme délégués suppléants.

Désignation des délégués au syndicat d'aménagement de la Barberolle :

Le Conseil municipal désigne comme délégués titulaires: Madame Hélène BRESSON et Madame Véronique ZUCCHINELLI.

Désignation des délégués au syndicat versant de la Véore :

Le Conseil municipal désigne comme délégué titulaire Madame Hélène BRESSON et comme délégué suppléant: Monsieur Vincent DANSAGE.

Désignation des délégués au Syndicat d'Irrigation Drômois :

Le Conseil municipal désigne comme délégués titulaires Monsieur Jean-Claude BOUSSON et Monsieur Michel AYMES.

Désignation des membres à la commission d'appel d'offres :

Le Conseil Municipal proclame élus les membres titulaires suivants: Monsieur Frédéric PELLEGRIN, Monsieur Michel AYMES, Monsieur Grégory BARD et les membres suppléants suivants: Monsieur Yves DUMARCHE, Monsieur Luc BLOSSAT et Monsieur Vincent DANSAGE.

Travaux en cours :

La classe de Mme RAVETTO a été transférée dans le nouveau réfectoire pendant la démolition de la cloison pour une plus grande classe à la rentrée.

Un courrier est à adresser à VRD (Valence-Romans-Déplacements) pour le remplacement du «Totem» d'arrêt des cars avec les horaires.

Il est important de prendre en compte la sécurité des enfants lors de l'accès au car, peut-être en déplaçant en amont le stationnement afin de ne pas bloquer l'entrée et la sortie du parking.

Modification du trace du chemin quartier Pied Agut :

Desservant les propriétés BARLATIER Pierre, FOGIER Roland et AGRAIN Romuald avec une emprise sur leurs propriétés privées.

Il convient maintenant, après des décennies d'utilisation, d'officialiser ce tracé et cette emprise par un acte authentique chez Madame Muriel RICHARD, rédactrice juridique.

Le Conseil municipal prend acte de cette emprise du chemin communal et accepte de confier la rédaction de l'acte authentique

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2014

Travaux en cours locaux scolaires :

La cloison de la classe n°1 a été tombée pendant les dernières vacances ce qui a augmenté la surface d'accueil.

Maison croidieu :

Les prélèvements complémentaires ont été réalisés pour un diagnostic spécifique à la démolition.

Travaux Eglise :

Un dossier pour demande de subvention au titre de la dotation cantonale 2015 sera déposé d'ici le mois de juillet pour la réfection de la façade Nord-Est de l'église et côté sacristie.

Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes :

Madame le Maire fait part de l'élection à la présidence de Nicolas DARAGON, maire de Valence et de douze vice-présidents. Les 51 maires restent membres du bureau de l'agglomération.

Questions diverses :

Présentation par Fabrice BOUILLON et Sébastien CORMIER de l'association FAUN et de leur intention de faire ré-ouvrir les cartons de photos pour alimenter une forme d'exposition afin que se créent des échanges intergénérationnels sur le village, à la découverte du patrimoine.

Infos Mairie

INVITATION A PARTICIPER A L'ECHO DE ST VINCENT

Nous proposons de vous ouvrir un espace dans l'Écho de St Vincent, si vous souhaitez nous faire parvenir un article, vous aurez à la Mairie une boîte mise à votre disposition.

Vous pouvez également nous écrire par courriel à l'adresse echo.st.vincent@gmail.com

Après validation par la commission communication, votre article pourra être sélectionné et publié dans le prochain Écho.

i CARTES D'IDENTITE

L'ETAT SIMPLIFIE VOS DEMARCHES....

Les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.

Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.

Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

LUTTE CONTRE LE BRUIT

Pour le bien être de tous, il est rappelé que l'arrêté préfectoral n°1859 du 2 mai 1996 précise, notamment dans son article n° 4: «travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que de 7 heures à 20 heures.»

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

REVISION DU DOCUMENT

D'URBANISME

Depuis plusieurs mois, les élus travaillent sur l'élaboration de la révision de la carte communale. Il est rappelé que trop de «dents creuses», terrains constructibles bloqués par leurs propriétaires pour réserve foncière, pénalisent la possibilité d'installation de jeunes de la commune voulant y rester.

Après consultation des instances, dont nous dépendons et dont nous devons suivre les directives, il a été décidé de remanier le périmètre constructible pour aboutir à une surface d'ensemble de 2 hectares au lieu de 3 hectares et de préconiser une moyenne de 4 logements nouveaux par an sur les 10 ans à venir. Les terrains doivent être reliés à l'agglomération du village et les nouvelles constructions branchées au réseau d'assainissement collectif. Le groupe de travail a proposé un périmètre lors d'une réunion qui a fait l'objet de commentaires pertinents de la part des services associés. Ce projet sera soumis à d'autres avis obligatoires et, en fonction des observations des diverses commissions, amené à être modifié.

A la suite de cette procédure, le document d'urbanisme sera soumis à enquête publique.

RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires nous amène à organiser pour la rentrée de septembre un nouvel emploi du temps, avec des temps d'enseignement sur neuf demi-journées par semaine, soit le mercredi matin en plus.

Dans le cadre du RPI CHARPEY-ST.VINCENT, une dérogation a été demandée à l'Inspection Académique et accordée avec l'aménagement suivant:

Le transport scolaire des enfants du RPI ne change pas d'horaire:

Départ 8H10 à St Vincent pour Charpey et à 13H10 pour l'après-midi.

Retour à St Vincent à 11H45, à l'heure de sortie des classes.

Les enfants auront trois possibilités le mardi et le vendredi:

- ◆ Rentrer chez eux.

	St Vincent	Charpey St Didier
Lundi	8H45 à 11H45	8H30 à 11H30
	13H45 à 16H45	13H30 à 16H30
Mardi	8H45 à 11H45	8H30 à 11H30
	13H45 à 15H15	13H30 à 15
Mercredi	8H45 à 11H45	8H30 à 11H30
Jeudi	8H45 à 11H45	8H30 à 11H30
	13H45 à 16H45	13H30 à 16H30
Vendredi	8H45 à 11H45	8H30 à 11H30
	13H45 à 15H15	13H30 à 15h

- ◆ Rester en garderie à l'école où ils sont scolarisés les mardis et vendredis.

- ◆ Participer à des activités périscolaires (TAP), à compter du **16 Septembre pour tous.**

Chaque famille sera informée de cette mise en place complexe pour nos collectivités, par le biais des cahiers de liaison pour pouvoir recenser les enfants sur les différents points d'accueil. Une coordinatrice aura pour fonction cette mise en place des groupes d'activités. Suivant leur nombre, les enfants participeront aux activités ou seront en garderie. Un roulement des groupes sur les activités se fera sur l'année.

Vie Associative

BIBLIOTHEQUE

RAPPEL :

La bibliothèque de ST VINCENT, impasse du TEMPLE, est ouverte tous les premiers samedis de chaque mois de 8h30 à 10h00. Nous serons heureuses de vous recevoir.

De nombreux enfants de ST VINCENT viennent choisir leurs livres et écouter Bernadette leur lire de belles histoires le premier mercredi de chaque mois. (Hors vacances scolaires). **Rendez-vous mercredi à 17h00 à la Bibliothèque.**

ASSOCIATION CHAPOVER

L'association Chapover a tenu son assemblée générale le jeudi 26 juin à 20h30 salle Marcel Soulier à 20h30.

Cette association gère la garderie, en dehors des heures scolaires, le matin et le soir, dans les locaux communaux de la poterne à Charpey. La gestion est assurée par des parents d'élèves bénévoles. De plus l'association emploie, pour l'encadrement des enfants, du personnel qui ont par ailleurs des fonctions d'agent communal.

CLUB DU BON ACCUEIL

Le premier semestre se termine et de nombreux adhérents du Club ont participé aux activités proposées. Ce 19 juin a eu lieu une visite du musée du Royans suivie d'un repas à la Ferme Auberge de Rochechinard.

Le 11 Septembre 2014 un repas est prévu à la Ferme Auberge « La Marjolaine » à Fauconnières.

Si vous êtes intéressé, adhérent ou non adhérent, prendre contact au plus tôt avec Bernadette RAILLON au 04 75 59 89 24

GYM LOISIR

La saison vient de se terminer avec la satisfaction d'une bonne année sportive; puisque nous comptons pas moins de 25 adhérents cette année.

Clémence qui a souhaité se retirer, a assuré avec

beaucoup de sérieux et de compétence des séances pendant 23 ans et ce bénévolement. Nous l'en remercions sincèrement.

Dès septembre, le jeudi 18 exactement une nouvelle animatrice, domiciliée sur St Vincent, animera la section de 19h00 à 21h00 les jeudis :

- ◆ 1ere heure : Cardio, renforcement musculaire et stretching.
- ◆ 2eme heure :Un peu d'ambiance avec la **ZUM-BA.**

Nous souhaitons vivement maintenir cette activité sur St Vincent et vous compter nombreux cette année encore.

L'ASSOCIATION FAUN

L'association FAUN, dirigée par Sébastien Cormier et Fabrice Bouillon, résidents de St Vincent, propose un projet participatif à la rencontre de la mémoire de notre village. Ce projet, incluant librement la population, vise une restitution à la fois sonore et photographique de l'identité de la commune entre le passé et le présent, entre les souvenirs et la sagesse des anciens et les rêves d'avenir des enfants, entre les lieux tels qu'ils étaient et les lieux tels qu'ils sont devenus. Une exposition serait organisée au printemps 2015. FAUN, en partenariat avec le Conseil Municipal, est dans un premier temps à la recherche de clichés photographiques montrant le St Vincent du début du 20^{ème} siècle. Ces clichés serviront de base aux artistes pour sélectionner des lieux de notre village sur lesquels ils concentreront leurs travaux. Si vous êtes en possession de telles photographies et que vous souhaitez participer au projet, vous pouvez contacter la Mairie où nous avons ouvert une liste pour inscrire vos noms, contacts et disponibilités. L'équipe de FAUN prendra alors contact avec vous directement. Par ailleurs, ce projet n'ayant pas encore de titre définitif, FAUN lance un appel à l'imagination de tous, petits et grands, pour en trouver le meilleur intitulé ! Vous pouvez, de la même façon, déposer vos suggestions à la Mairie dans une urne spécialement prévue à cet effet!

L'ASSOCIATION TERIA



Nouvelle RANDO HUMANITAIRE à St Vincent, 25/26 octobre 2014

L'association humanitaire, Teria Amitié Drôme, siège à St Vincent depuis 2009, au domicile de Véronique Zucchini, sa présidente.

Créée dans le Rhône en 1999, elle s'est essentiellement tournée vers le BURKINA FASO en Afrique. Tous les projets réalisés et en cours sont partis de besoins exprimés par des burkinabés avec le souci de trouver une place qui soit la plus respectueuse possible des populations auxquelles elle vient en aide.

Ainsi a-t-elle financé la construction d'une maternité en brousse et aidé à la formation de deux accoucheuses, fait construire des bureaux pour une école de brousse, acheminé un container pour meubler la maternité, fourni du matériel scolaire à des écoles et collèges, ainsi que du mobilier, des jeux et des produits d'hygiène pour un orphelinat. Elle a également permis la scolarisation, en primaire et en école de couture, de jeunes filles recueillies dans un foyer de Bobo Dioulasso après qu'elles ont fui leurs familles où elles étaient sans ressource ou en danger.

Afin de trouver des fonds pour mener à bien ses différents projets, Teria-Amitié-Drôme organise diverses manifestations. Une marche humanitaire a été organisée à St Vincent, en mai 2011, une autre à Barbères en septembre 2013.

L'association vous informe qu'une nouvelle marche au départ de St Vincent est prévue le **WE du 25/26 octobre 2014**. Elle prévoit une collecte de fonds pour acheminer un nouveau container et fait à ce propos un appel:

«Vous souhaitez vous débarrasser de vos anciennes machines à coudre ou de vos vélos, merci de nous contacter.»

Teria Amitié drôme, Association loi 1901 à but non lucratif, déclarée d'intérêt général

390 montée du rocher de Robert – 26300 St Vincent la Commanderie

09-52-28-72-82 / teria.amitie.drome@gmail.com

INSTITUT OSA

«En toutes choses, ose penser par toi-même»

L'Institut O.S.A a fixé son siège social à Saint Vincent la Commanderie. Cet Institut laïc, il promeut les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité entre tous les humains. Il se réfère à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux principes de la Démocratie et de l'Éducation Populaire. L'Institut O.S.A pour objet la promotion d'une Ethique de l'Éducation. Ces actions éducatives peuvent prendre diverses formes, notamment:

- les cours de yoga (à Saint Vincent, à Livron, à Valence...). Pour le yoga, les cours ont lieu depuis 1992 à St Vincent La Commanderie, chaque mardi de 20 h à 21 h 30 heures, dans la salle polyvalente Marcel Soulier. Ces cours gratuits sont ouverts à tous pendant la période scolaire.

- la formation, concerne les dispositifs relevant de l'éducation et la formation. Notamment: les sciences humaines, communication non-violente, la gestion des conflits et du stress, la prévention des risques sociaux...

- le jardinage avec un jardin partagé et les randonnées-nature.

- les activités périscolaires (jardinage et yoga pour enfants, *en projet pour la rentrée 2014*)

- les différentes méthodes et techniques naturelles de bien être ou de mieux être. Organisation de conférences, débats et autres activités sur le thème du mieux-être.

- l'Institut O.S.A s'intéresse aux actions solidaires et citoyennes, notamment la cabane à Lili consiste à mettre gratuitement des livres à la disposition de divers publics.

une commission communication veille à la communication externe et interne.

Pour tout renseignement, il est possible de contacter M. Jean-Armand HOURTAL, président de l'institut O.S.A. résidant à St Vincent la Commanderie, docteur en Sciences Humaines, diplômé en philosophie et éthique de la médecine, professeur de yoga. Tel : 06.89.91.31.91.

Courriel : armand.hourtal.idem@wanadoo.fr



CHEMIN DES PEINTRES

Cette année encore, les 11 et 12 Octobre, auront lieu dans les communes du canton l'exposition «Chemin des peintres».

À Saint Vincent, nous recevrons une dizaine d'artistes qui nous présenteront leurs œuvres.

Retenez dès à présent la date de cette manifestation qui nous donne la possibilité de mettre à l'honneur des peintres de notre commune et de découvrir avec plaisir leur talent.



Vie locale

NOS ELEVES ET LA NOUVELLE ECOLE

Les élèves nous parlent des travaux de l'école, les avis sont partagés !

- ◆ J'ai hâte de voir l'école quand les travaux seront terminés.
- ◆ Notre classe est petite.
- ◆ C'est joli.
- ◆ Les couleurs sont belles.
- ◆ Ça arrange la cour.
- ◆ C'est plus grand.
- ◆ Les travaux ont rapetissé la cour.
- ◆ Les crayons, ça prend de la place mais ça nous sert pour sauter à la corde.
- ◆ Je n'aime pas trop les crayons dans la cour de l'école.
- ◆ C'est beau et c'est mieux construit.
- ◆ C'est dommage parce qu'il y a du neuf et un peu du vieux.
- ◆ Je préférerais l'école comme elle était avant : ça fait trop neuf.
- ◆ Les lumières, ça fait plus neuf.
- ◆ Il y a encore quelques fils qui pendouillent.
- ◆ Il y a le goudron gris qui glisse plus que le goudron noir.
- ◆ Les toilettes de filles sont belles, ils ont bien choisi la couleur.
- ◆ C'est triste que l'arbre ait été coupé, ça faisait de la vie dans la cour et de l'ombre pour jouer aux voitures.

SAUVONS NOS ABEILLES

Le bonheur est dans le pré. Les abeilles sont sources de vie. Un tiers de l'alimentation humaine et trois quart de nos cultures agricoles dépendent de la pollinisation des insectes.



La sensibilisation à la protection des abeilles est donc l'affaire de tous, grands et petits doivent savoir que les abeilles travaillent en notre faveur et que nous devons les aider.

Le pollen étant l'unique source de protéine, elles ont besoin de divers pollen de qualité et en quantité suffisante. Il est donc impératif de conserver des espaces riches en plantes mellifères.

- 1) Nous pouvons semer des graines de plantes mellifères, trèfles, bleuets, coquelicots, luzerne, fleurs des prés etc....
- 2) Nos haies peuvent être composées de 2/3 d'arbustes et plantes mellifères
- 3) Nous ne devons surtout pas utiliser des pesticides (désherbants, et autres produits nocifs)
- 4) Le fauchage des prés non cultivés doit être fait après la floraison.
- 5) Le fauchage tardif des bords de routes garantit une floraison naturelle et un garde manger conséquent riche en divers pollens.

Ces quelques simples attentions les aideront car une abeille butine jusqu'à 5000 fleurs par jour !

Nos cultures agricoles ne leurs permettent pas toujours de trouver la diversité dont elles ont besoin.

Contrairement à une idée reçue les abeilles occupées à butiner ne piquent pas.

En aidant les abeilles, nous aidons aussi bien sur tous les autres pollinisateurs et c'est l'effet papillon «causes grandes conséquences».

Merci pour elles.

Bonnes vacances à tous !!!!

DATES A RETENIR

- ◆ Mercredi 27 Août 2014 de 17 h à 19 h : portes ouvertes à l'école pour visite du nouvel aménagement.
- ◆ Mardi 2 Septembre 2014 : Rentrée de classe pour les enfants.
- ◆ Jeudi 11 Septembre 2014 : sortie du Club du "Bon Accueil" avec repas à la Marjolaine.
- ◆ Samedi 11 Octobre 2014 à partir de 14 h et Dimanche 12 en journée : Manifestation "Chemin des Peintres" salle Marcel Soulier.
- ◆ Mercredi 22 Octobre 2014 : Collecte de sang de 16 h à 19 h salle Marcel Soulier.